

Demande d'aménagement du cursus universitaire pour les étudiants aidants

2026-2027

Les étudiants aidants inscrits uniquement en présentiel et **sous le régime général** peuvent demander un aménagement de leur cursus en début de semestre.

Qu'est-ce qu'un étudiant aidant ?

Un étudiant aidant apporte une aide humaine régulière et fréquente à un proche en perte d'autonomie pour des raisons liées à l'âge, à une maladie invalidante, une situation de handicap et de dépendance.

Il le soutient et accomplit les tâches et activités quotidiennes que le proche ne peut pas assurer (soins, accompagnement, démarches, organisation hebdomadaire).

Ces activités constituent une responsabilité significative dans l'équilibre de vie de l'étudiant. Attention : l'étudiant aidant ne doit pas exercer les activités professionnelles de la personne aidée.

L'étudiant aidant ne doit pas être soumis à un contrat de travail pour assurer les activités de la personne aidée.

Qui sont les proches aidés ?

-Un membre de la famille de l'étudiant : parents, grands-parents, un frère, une sœur, un conjoint ... etc.

-Le concubin ou partenaire de PACS de l'étudiant.

Le lien familial ou de vie devra être clairement établi par des documents pour bénéficier de ce statut à l'Université. La demande doit être renouvelée à chaque nouvelle année universitaire.

Quels aménagements peuvent être demandés par l'étudiant aidant ?

Un aménagement de son emploi du temps dans la limite des possibilités des maquettes pédagogiques ou un aménagement des examens oraux (déplacement de la date de l'oral uniquement dans la limite des créneaux disponibles).

Quand et où envoyer la demande d'aménagement du cursus ?

Le dossier doit être envoyé avant le 21 octobre 2026 pour le 1^{er} semestre et le 26 février 2027 pour le 2^e semestre à l'adresse : engagement@assas-universite.fr

Tout dossier envoyé après la date butoir, incomplet, sous format papier, non présenté comme exigé sera automatiquement refusé.

Comment faire une demande d'aménagement de son cursus ?

1. Constituer un dossier

Vous devez remplir le document ci-dessous et joindre les pièces justificatives obligatoires.

2. Les pièces justificatives obligatoires

-Un certificat de scolarité ou une copie de la carte d'étudiant 2026-2027

-Un ou des document(s) officiel(s) de la MDPH (exemple : l'attestation CDPAH mentionnant le besoin d'aide humaine, l'AAEH pour les frères, sœurs, demi-frères, demi-sœurs, âgés de moins de 20 ans ou l'AAH pour les plus de 20 ans, la PCH... etc.).

Le nom de la personne aidée doit bien y figurer.

-Un certificat de confiance établi par le médecin traitant de la personne aidée

-Un document officiel justifiant des liens familiaux (exemple : le livret de famille)

3. Date et modalités de remise du dossier

Tous les documents nécessaires à la constitution de votre dossier doivent être réunis en **un seul et unique fichier PDF**.

L'exemplaire électronique sera intitulé sans accent et sans espace comme suit :

NOM-Prénom-Matricule-Diplôme

Exemple : DURAND-Paul-1609299-M1-Droit

Sera considéré irrecevable tout dossier :

- Incomplet
- Envoyé après la date butoir
- Envoyé sous le mauvais format

Il vous incombe de vérifier que vous avez transmis tous les documents exigés.
Aucun document complémentaire ne sera accepté après l'envoi de votre dossier.

Votre dossier d'aménagement doit être adressé au Service de la Vie Étudiante **uniquement** par courriel, avant le 21 octobre 2026 pour le 1^{er} semestre et le 26 février 2027 pour le 2^e semestre, à l'adresse : **engagement@assas-universite.fr**

Indiquez en objet du courriel : « **Aménagement du cursus universitaire – étudiant aidant** ».

Dossier de demande d'aménagement du cursus pour un étudiant aidant

Année universitaire 2026 – 2027

Aucun dossier ne sera accepté après le 21 octobre 2026 pour le 1^{er} semestre
Aucun dossier ne sera accepté après le 26 février 2027 pour le 2^e semestre

NOM :

Prénom :

Matricule :

Courriel :

Téléphone :

Cursus suivi en 2026-2027 :

- Licence : ☐ L1 ☐ L2 ☐ L3 - **Précisez la discipline :**

- Master : ☐ M1 ☐ M2 - **Précisez la discipline :**

Si vous êtes inscrit dans un **double diplôme à l'Université**, précisez lequel :

.....

Organisation de l'emploi du temps (1 choix possible) :

☐ Dispense d'assiduité ☐ Choix des TD ☐ Non nécessaire

Organisation des examens (1 choix possible) :

☐ Aménagement des oraux — *précisez la demande à votre scolarité dès de la publication du calendrier des épreuves*

☐ Non nécessaire

Je, soussigné(e)

déclare sur l'honneur que les informations ci-dessus sont exactes.

Date et signature de l'étudiant(e) :

Aménagement spécifique du cursus universitaire

Avis du Service de la Vie Étudiante

.....

.....

.....

Décision de la Présidence de l'Université Paris Panthéon-Assas

☐ Favorable

☐ Défavorable - Motivation

Date et signature